

Demande d'internat

QUAND DEMANDER UNE PLACE A L'INTERNAT DU LYCEE ALEXANDRE DENIS ?

Au moment de l'inscription de l'élève dans notre établissement, un assistant d'éducation vous remettra le document ***"Demande d'inscription à l'internat"***. A la fin de la période d'inscription, début juillet, les demandes sont étudiées en commission et la réponse vous est transmise par courrier.

